

AFFAIRE:

CAR - 063-96

(DESIRADE)

NOM DU CLIENT: M.MANUCEAU

CARAÏBES INVESTIGATIONS SECURITE

ENQUÊTES-SECURITE-CONSEIL-PROTECTION-

SARL au capital de 50 000 Frs.
**6, Jardins de Pradel-B.P.95-
97118 SAINT-FRANCOIS
_ F.W.I. - GUADELOUPE _**

Tél. : 590-88.72.06 / 85.50.75 Fax. : 85.50.82

CABINET ARNOULT INTERNATIONAL
CARAIBES INVESTIGATIONS
6, Jardins de Pradel
97118 SAINT-FRANCOIS

TPH:88-72-06 85-50-75
FAX:85-50-82

Le 21 avril 1997

Références: CAR 063-96
AFFAIRE : DESIRADE

R A P P O R T D ' E N Q U E T E

Art 9.(Loi n°70-643 du 17 juillet 1970) du Code Civil-Chacun a droit au respect de sa vie privée. Les Juges peuvent, sans préjudice de la réparation du dommage subi, prescrire toutes mesures, telles que séquestre, saisie et autres, propre à empêcher ou faire cesser une atteinte à l'intimité de la vie privée, ces mesures peuvent, s'il y a urgence, être ordonnées en référé.

SAISINE:

A la demande de notre client le Docteur MANUCEAU, du 31 Décembre 1996, le CABINET ARNOULT INTERNATIONAL et CARAIBES INVESTIGATIONS ont effectué une Enquête concernant l'installation d'eau sur la DESIRADE, afin de recueillir les informations relatives aux travaux qui pourraient mettre en cause la qualité de l'eau à la distribution sur cette Ile.

Un soin tout particulier a été apporté quant à la discrétion et à la diligence de ces recherches.

A aucun moment ni l'objet de l'enquête, ni l'identité de son commanditaire n'ont été révélés.

PREAMBULE:

Nous savons donc que les travaux d'installation du conduit d'eau potable, sous-marin, reliant ST FRANCOIS-la POINTE DES CHÂTEAUX à l'Ile de la Désirade, ont été effectué de Décembre 1990 à Février 1991.

Avant la jonction de l'Ile, il y aurait deux tuyaux:
L'un dessert le bas de l'Ile "le galet" en Direct.
L'autre relie le château d'eau. (cuve très mal entretenue).

Lorsqu'en septembre 95, au passage d'un navire, le tuyau est endommagé. Une nouvelle équipe intervient pour la réparation.

En attendant les habitants de l'Ile (pour une partie) utilisent la citerne.

.../...

Il faut savoir:

Que le Maire actuel de la Désirade, Monsieur ROBIN est représentant de la SOGEA (services des eaux) sur l'Ile.

Que son épouse Mme MATHURIN (soeur de l'ex-Maire) est représentante de la DDASS pour l'Ile.

Que le beau-frère est l'homme d'entretien des conduits et de la citerne.

Qu'elle était l'Étude de marché ? le coût de l'opération?

Les tuyaux correspondent-ils aux normes alimentaire?

L'alimentation a-t'elle été faite pour l'ensemble de l'Ile?

S'il y eu des bénéfices, a qui profitent-ils ?

Nous aurons bien du mal à trouver les réponses en GUADELOUPE car les portes ne s'ouvrent pas facilement.

Par intermédiaire d'un ami désirant garder l'anonymat nous obtenons les coordonnées d'un ingénieur ayant pu travaillé sur le projet et qui connaît toute l'histoire.

ENQUETE

(GUADELOUPE):

MISE EN PLACE:

1990 / Décembre : - Les travaux démarrent avec 180 personnes, sur une barge de 150 mètres de long. Ils travaillent jour et nuit.

Il s'agit d'une barge Américaine, en provenance de Louisiane et du Golf du Mexique, qui posera la canalisation pour l'eau destinée à la DESIRADE.

Elle porte le nom de "MC DERMOTT DERRICK barge 28"

C'est un caboteur Hollandais " le VROUWE JOHANNA", venu d'ANVERS (Belgique) qui transporte les 15 Kms de tuyaux, soit 3000 tonnes fabriqués à HAMBOURG, sous licence Française.

Les tuyaux sont prévus spéciaux, recouverts d'un mortier dense, armé de polyéthylène.

La barge pèse près de 30 000 tonnes, elle mesure 150 mètres de long pour 56 mètres de large, avec grue dont la flèche est de 100 mètres et un crochet de 5 tonnes. Elle peut soulever des colis de 800 tonnes et de 100 mètres de hauteur.

Une barge de ce genre coûte, neuve, près de 400 millions de Francs.

La Compagnie Méditerranéenne de Travaux Maritimes, responsable des travaux, a préféré louer 500 000 Francs par jour, cette barge d'occasion, le DERRICK 28, réparée et révisée à PORT ARTHUR près du delta du Mississippi.

Elle est "OFFSHORE" donc conçue pour travailler loin des Rivages.

Cette barge est spécialisée dans les travaux pétroliers et c'est la première fois que le personnel posera des canalisations d'eau potable.

.../...

Sur les 180 personnes à bord, 90 dorment pendant que l'autre moitié travaille. Ceci 24h/24 par journée de 12 heures.

S'agissant d'une première mondiale, L'enjeu est important pour la CMTM qui est une filiale de la COMPAGNIE GENERALE DES EAUX. Un jour de retard coûte 50 millions de centimes.

La société a d'ailleurs engagé une équipe pour faire un film sur toute l'opération.

MATERIAUX:

Les tubes alignés sur chaque bord, sont soudés dans le tunnel qui traverse toute la barge. Ils reçoivent au fur et à mesure cinq soudures. Renforcés, ils disparaissent ensuite dans les mâchoires d'une machine à tensionner afin d'éviter lorsqu'ils touchent le fond de trop plier ou de casser.

Le Derrick Barge 28 a 16 postes de soudures permanents, 16 en réserves et 8 autonomes.

Les tuyaux sont conçus par la CMTM qui au jour de la commande, a acheté les rouleaux d'acier. Il faut 4 à 6 mois. Le délai de la pose était fixé au 4 Février 1991.

La CMTM s'est adressée pour confectionner les tubes, à la société Phocéenne de métallurgie qui a elle-même sous traité le marché avec une entreprise Allemande proche de Francfort, "La FUCHSROHR".

Les tuyaux ont un diamètre extérieur de 37,5 centimètres et intérieur de 25 cm. Il s'agit d'un acier " X52 ", d'un centimètre d'épaisseur à haute résistance. Ils sont tapissés de 5 millimètres d'un ciment intérieur pour parfaire la qualité alimentaire de l'eau. Entre chaque connection, un joint de caoutchouc alimentaire parfait lui aussi, la continuité entre les deux ciments.

A l'extérieur, les tubes ont reçu une couche de 4 millimètres de polyéthylène extrudé pour éviter toute corrosion, et ensuite recouvert de plusieurs couches de béton, sur 4 cm.

EQUIPAGE:

Pour la soudure et la pose de canalisation, la CMTM a passé un contrat avec la Condux, une société, qui fait partie du Groupe Protexa, une des toutes premières entreprises Mexicaines. C'est la Condux qui a affrété la Barge à l'entreprise Mc DERMOTT et qui a installé 130 ouvriers Mexicains. Avec les 30 Américains, les 20 personnes de la CMTM et une dizaine de plongeurs.

20 autres employés de la CMTM ont préparé l'atterrissage de la canalisation sur terre. Ils ont réalisé les pistes d'accès, les tranchées de mer, épaisseur de sable, nature de la roche. Trois balises installée à la Désirade, par un radio-positionnement donne l'emplacement de la barge à 3 m près du tracé théorique.

La plage de pose est reconnu sur 300 m de part et d'autre.

Il y a eu un sabotage à l'époque; sur les fils des balises, à la Pointe des Colibris, sans risque après réparation.

QUELQUES NOMS DE L'EPOQUE:

Le Directeur Commerciale de la Compagnie Méditerranéenne de Travaux Maritimes: Monsieur SIALELLI, Philippe.

Le Maire de la Désirade: Monsieur MATHURIN, Mathias.

Le Président du Syndicat d'eau et d'assainissement de la Guadeloupe: Monsieur LUBETH, Marcellin.

Le Responsable de la Commission Technique du Conseil Général: Monsieur GÉNIES, Daniel.

Une équipe de l'émission Ushuaïa est restée une vingtaine de jours pour tourner un film qui sera vendu à Thalassa.

.../...

MANIERE D'OPERER:

La difficulté étant de résister aux houles cycloniques, à des vagues fréquentes et de 7 m de haut, donc plusieurs tonnes d'effort sur chaque mètre de canalisation.

Pour cela, jusqu'à 7 mètres de profondeur, les tuyaux sont enterrés dans tranchées de mer, recouvertes de béton (350 mètres côté Désirade et 190 mètres côté Pointe des Châteaux).

De 7 à 30 mètres de profondeur, il y a des ancrages sur la canalisation.(environ 160 en tout) de 10 tonnes chacun. (forages de 1 à 6 m prévu suivant les fonds, réalisés par des plongeurs).

Après 30 mètres, la canalisation est comme auto-lestée avec ses 150 kg au mètre.

Nous trouvons sur l'itinéraire deux angles de 90%, l'un près de la Pointe des Châteaux et l'autre non loin de la Désirade.

La pose se fait sur un plateau.sous-marin à moins de 60 m, puis tout près la fosse de 500 m qui oblige la barge de s'ancrer sur le plateau et sur la fosse. La barge est équipée de 12 ancres de 25 tonnes qu'elle pose à 500 m d'elle et actionne à l'aide de treuils de 150 tonnes, pourvus de 1500 m de câbles. Ce qui lui permet de se déplacer comme une araignée. Elle peut poser ainsi 1500 m de tubes par jour.

Le COUT:

Les tuyaux de la Désirade ont coûté plus de 10 millions de Francs. Leur pose revient à 15 millions.

La seconde de barge revient à près de 6 Francs. L'heure à 20 000 Frs et la journée coûte environ 500 000 Frs.

Le principe du projet a été admis en 1987 par le Bureau du Conseil Général, qui a fait voter par l'ensemble des élus, un Crédit d'études de 800 000 Frs et 487 000 Frs au budget supplémentaire de 1988. L'étude a estimé le coût de la canalisation à 34 millions de Francs. L'Etat, par le biais du Ministère de l'agriculture, participe à hauteur de 15 millions de Francs et le Département à 19 millions de Francs.

En outre des travaux de l'ordre de 8,5 millions de Francs seraient réalisés pour l'installation d'un poste de surpression à la Désirade. Les travaux d'irrigation des 460 hectares, s'élevant à 33 millions de Francs.

Le Directeur Commercial de la CMTM, Monsieur Philippe SIALELLI a fait l'étude de Prix dont le budget est de 34 millions de Francs.

Le bénéfice est prévu pour le Conseil Général et pour la Désirade.

Sur les 8 000 m³ d'eau, 1000 sont réservés à la population et 7000 à l'irrigation des 460 hectares.

Il avait été déclaré à la presse que la désirade étant une terre fertile, de nombreux produits pourront être cultivés avec succès. (Melons- vigne) Aussi; plantes Médicinales comme le ricin, citronnelle, framboisin, basilique.

Il avait même été pensé à un Golf de 18 trous dans la zone de l'ancienne météo. D'Hôtels et de gîtes.

.../...
Dès que le Derrick 28 aura posé le dernier raccord de la Désirade il s'en ira aux Saintes. Il y posera une canalisation de 2 Kms entre Terre de Haut et Terre de Bas.

(En Métropole)

Pour faire suite au dossier "Affaire d'eau" de la Désirade, le Cabinet Arnoult Intl. retrouve l'adresse et le numéro de téléphone de Monsieur ..X., qui peut être un témoin important, ayant travaillé comme ingénieur à la D.D.A., mais désirant garder l'anonymat.

Ce dernier, contacté à son domicile, nous dit avoir quitté la Guadeloupe au stade de l'appel de candidatures du projet. Bien qu'ayant connaissance de certains faits, il affirme ne rien pouvoir déclarer.

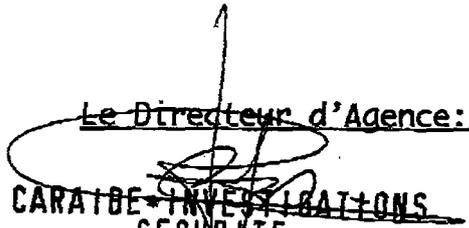
CLOTURE

De l'Enquête effectuée, il ressort que l'affaire d'installation d'eau sur l'Ile de la Désirade est au centre d'un conflit plusieurs années après les travaux. Il reste à savoir comment a été faite la jonction au niveau même de l'Ile. Pourquoi un secteur est en prise directe alors qu'un autre est sur la citerne existante. Les recherches se poursuivent, et toute information fera l'objet d'un rapport complémentaire.

L'Enquêteur:



Le Directeur d'Agence:



CARIBBE INVESTIGATIONS
SECURITE*
6.J DE PRADEL BP95.97118
SAINT-FRANCOIS * 88.72.06
SIRET: 40468344300018APE746Z

Compte tenu des informations CONFIDENTIELLES auxquelles notre Cabinet pourrait avoir accès, le bénéficiaire s'engage à prendre toutes les dispositions pour éviter la divulgation de ces informations au profit d'un tiers.

A défaut, il sera tenu de garantir le CABINET ARNOULT INTERNATIONAL de toute action judiciaire ayant pour origine la divulgation des dites informations.

La divulgation de ces informations pouvant être sanctionnée par la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 (Droit du citoyen - Les libertés individuelles - Informatique et liberté), l'article L.42 du Code des P.T.T. et les peines prévues aux articles 226-13 à 226-15 du Code Pénal relatif au SECRET et les ATTEINTE AU DROIT DE LA PERSONNE résultant des FOIHSERS ou des TRAITEMENTS INFORMATIQUES.